

Wolu-Inter-Quartiers en action

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Octobre 2009

MENSUEL N° 130 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401101 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Citoyenneté

Focus sur les dernières activités de l'ARASS

La newsletter du comité de quartier, distribuée au début septembre, fait le point sur les actions menées par ce comité qui se situe autour du complexe sportif « Royal la R-sante ».

L'abattage des arbres de l'avenue Slegers a ému les membres du comité de quartier qui ont pris contact avec les autorités communales. Le comité a été reçu à deux reprises par le bourgmestre après avoir assisté aux réunions d'information organisées en application du Code Communal de Participation le 25 mai et le 25 juin, et à la commission de concertation du 30 juin. Le comité a bien dû admettre que cette opération était inévitable si on voulait permettre la continuité et le développement des services tels que les alimentations en eau, gaz et électricité, les télécommunications à haut débit, l'éclairage économique. Les trottoirs seront remplacés et, point capital, de jeunes arbres seront plantés. Le choix des essences sera soumis à enquête publique, et le comité engage vivement les personnes intéressées à assister à la séance de concertation qui sera annoncée par un avis « toutes boîtes ». L'ARASS sera présente.

A ce propos, le comité s'est assuré la collaboration du Professeur Paul Moens, professeur e.r. de biologie végétale à la Faculté de Médecine de l'UCL et fondateur du jardin des plantes médicinales à Louvain-en-Woluwe. Ce spécialiste sera consulté par le service des plantations de la Commune. L'argumentaire développé par le Conseil d'Administration de l'ARASS et la réponse du service des plantations au Pr. Moens peuvent



Le comité est particulièrement attentif au devenir de l'ancienne station à essence située au coin de l'avenue Slegers et de la rue Mèlard.

être consultés auprès de notre comité : arasswoluwe@yahoo.fr

La limitation de la vitesse des véhicules dans l'avenue Slegers a fait l'objet d'une réunion d'information à la maison communale le 27 mai. Une berme centrale avec traversée pour piétons sera implantée à mi-parcours entre le rond-point Rullens et la Place du Sacré-Coeur. L'endroit précis fera l'objet d'une consultation sous la forme d'un avis "toutes boîtes" par lequel les riverains pourront donner leur avis. Le projet de deux autres bermes est abandonné pour le moment.

La mise en zone bleue de l'avenue Slegers sera effective en septembre. Pour ne pas être pris au dépourvu, le comité engage les habitants à se procurer leur carte de stationnement auprès des services communaux.

La station de métro Tomberg et son accès présentent des lacunes en matière de sécurité et de confort. Lors d'une réunion demandée par le comité, les autorités communales, la STIB et la Police de la zone Montgomery, ont pris note de nos doléances et suggestions. Il a été promis l'installation de nouvelles caméras de surveillance

autour de la station, un éclaircissement du Parc Pèchère, une meilleure signalisation des téléphones de secours en station, une intervention plus rapide pour la remise en marche des escalators, notamment par les stewards, la centralisation à la police des images des caméras de surveillance des quais et à la mezzanine. Le comité veillera à la bonne mise en oeuvre de ces dispositions.

La station-service ex-Q8 a été mise en vente. Dès que l'acheteur sera choisi, le comité prendra contact avec lui afin de limiter les nuisances pouvant résulter de son activité, tant par les moyens officiels que par la concertation. Les services de l'urbanisme n'ont aucune exigence particulière, mais le comité veillera à une bonne intégration du bâtiment et de l'activité.

Enfin, le comité fait appel aux habitants du quartier pour qu'ils signalent les points qui mériteraient une intervention en faveur de l'intérêt général. Adresse postale de l'ARASS, avenue A.J. Slegers, 65, 1200 Woluwe-St-Lambert, et l'adresse électronique <arasswoluwe@yahoo.fr>.

Le Conseil d'Administration de l'Arass.



Le « petit » patrimoine

La porte cochère



Au XIX^{ème} siècle, le boulevard Brand Whillock avec son allée cavalière, sa double rangée d'arbres et le bon air de la campagne qui y régnait à l'époque, séduisait la bourgeoisie qui y fit construire une variété fascinante de maisons de maître. Malheureusement, au fil du temps, ce magnifique boulevard se transforma de plus en plus au profit de la circulation automobile.

L'hôtel de maître, demeure d'un standing supérieur à celui des maisons bourgeoises moyennes, possède une porte cochère, accès unique à l'habitation. Surmontée d'une imposte qui sert à éclairer le passage du cocher, elle est le plus souvent décorée d'une grille de fonte ou de fer forgé surmontée d'une lanterne, qui contribue au caractère prestigieux et monumental exceptionnel de l'habitation.

Prolongée par un couloir d'accès, la porte cochère permet de déposer les occupants de la diligence à l'abri des intempéries, devant la grande porte vitrée située sur le côté de la maison de maître qui donne accès au vestibule et à l'escalier d'honneur.

Le passage se poursuit en longeant la maison pour mener vers une cour ou un jardin où se trouvent les écuries, remises, sellerie et ateliers. De nos jours, ces bâtiments sont transformés en garages ou en logements.



Geneviève Vermoelen
Contact au 02/735 03 65

Sources d'informations : « L'art dans la rue »
Archives d'architecture moderne.



Toutes les photos
sont prises à
Woluwe-Saint-Lambert



Urbanisme

Un projet d'immeuble trop, trop et trop ...

La société Jules Invest vient de rentrer un projet d'immeuble de 6 étages à l'endroit du 71 avenue Albertyn (actuellement un garage) et rehausse de 3 étages sur l'actuelle maison qui date de 1910, sise au 69.

Les habitants du quartier se sont mobilisés en nombre contre ce projet qui ne cadre ni avec la topographie ni avec le bon aménagement des lieux.

L'immeuble tel que prévu est trop imposant :

- trop haut : 6 étages alors que la plupart des maisons qui constituent cette avenue sont des maisons unifamiliales à l'exception des immeubles de coin ;
- trop profond : l'immeuble tel que prévu constituerait un bloc de quelque 12 m de large sur 18 m de profondeur et priverait de lumière et d'ensoleillement les immeubles situés au boulevard Brand Whitlock (quelque 10 logements) ;



- l'arbre haute tige (érable) situé sur la propriété voisine ne résistera pas aux assauts des engins excavateurs ;
- trop dense : le projet comportera 8 logements en lieu et place d'un seul actuellement ;
- le nombre de parkings (3) est insuffisant eu égard au nombre de logements prévus ;

- l'emprise au sol passe de 176 m² à 205 m² et la surface imperméabilisée de 204 m² à 222 m² pour une surface totale de la parcelle de 245 m² ce qui constitue 90 % de surface bétonnée ;
- les immeubles situés en face (côté pair) se situent en zone ZICHEE et ont un caractère architectural indéniable de même que certaines maisons riveraines du projet (côté impair) ;

Il est à noter également que l'acceptation d'un tel projet pourrait constituer un précédent dangereux ; en effet, le site de l'actuel Aldi fera très prochainement l'objet d'une rénovation et un espace (dent creuse) est encore à construire du côté pair, quasiment en face de l'immeuble dont question.

Les habitants, soutenus par les comités de quartier, espèrent que les autorités communales et régionales ne marqueront pas leur accord sur le projet tel que soumis à l'enquête publique.

La commission de concertation se réunira le 6 octobre prochain.

*Pour le comité de quartier
Prekelinden/Bois de Linhout
Jacques Bette et Béatrix Tilquin*

La ligne du temps festif à De Cuyper – Dix Arpents

Début septembre, durant 11 ans, des habitants, avec le soutien du comité de quartier, ont organisé un barbecue festif et frugal.

Début octobre 2007, les habitants ont été conviés à un drink rencontre, celui-ci a connu un vif succès.

A l'occasion de la semaine « bio » en juin 2008, au clos Th. De Cuyper, un drink rencontre a

permis aux habitants de visiter les jardins potagers biologiques et de converser avec leurs occupants.

Le 21 juin 2009, en collaboration avec des personnes intéressées par la musique, nous avons mis sur pied un « apéritif rencontre musical » avec la participation de jeunes talents de nos quartiers. Une présence nombreuse, chaleureuse et enthousiaste a ravi nos jeunes artistes et leurs parents. Des échanges cordiaux s'établirent entre les anciens et nouveaux habi-

tants. Certains se sont proposés pour réitérer cette rencontre en 2010.

Merci à tous pour votre participation et collaboration passée et à venir.

*Brigitte Marécaux,
déléguée du comité de quartier Th.
De Cuyper – Dix Arpents, en collaboration avec J-P Verherbruggen.*



Coup d'humeur à propos de certains automobilistes qui se garent n'importe où au mépris de la sécurité des piétons ou encore des aménagements urbains !



Le début d'une tradition ?

Un premier concert à l'église St Henri le 6 juin dernier avait remporté un franc succès.

Il en fut de même ce samedi 19 septembre : les mélomanes se sont rassemblés pour venir écouter le « Trio des Pagodes » (flûte, violon et violoncelle) dans un remarquable programme Mozart, Fauré et Piazzola ; une interprétation de qualité jointe à un beau moment de convivialité animé par les nombreux habitants du quartier.

Les musiciens ont été très longuement et chaleureusement applaudis par une assistance tout à fait comblée. Cerise sur le gâteau : ces musiciens ont joué pour le plaisir de nos oreilles, le concert était donc gratuit et la participation libre.

Nous souhaitons évidemment que les « concerts St Henri » deviennent une tradition estivale comme ceux donnés en collaboration avec l'Académie de Musique.

Pour les comités de quartier Prekelinden/Bois Linthout et Parvis-St Henri

Michel Guirlingier

CINE-CLUB NEW CUBITUS

Projection de haute qualité, sur grand écran.

L'abonnement revient à 20 € pour 10 films.

La carte de 5 entrées est à 13 € et la séance à 3 €.

Toutes les séances ont lieu le vendredi à 20h30,

Sauf le dimanche 17 janvier à 16h

au « Centre les Pléiades », av. du Capricorne 1a à 1200 Bxl.

Contacts: Benoît Kesteman: 0477/54 65 01

Programme de la saison 2009-2010:

Le 23 octobre 2009: « Slumdog Millionaire » de Danny Boyle

Le 6 novembre 2009: « Woodstock » de Mickaël Wadleigh - 1970

Le 20 novembre 2009: « Welcome » de Philippe Lioret

Le 4 décembre 2009: « Gran Torino » de Clint Eastwood

Le dimanche 17 janvier 2010 à 16h : « Séraphine » de Martin Pro-

vost avec Yolande Moreau Fête des 10 ans du ciné-club New-Cubitus

Le 29 janvier 2010: « Looking for Eric » de Ken Loach

Le 12 février 2010: « Les cerfs-volants de Kaboul » de Marc Forster

Le 5 mars 2010: « Les plages d'Agnès » de et avec Agnès Varda

Le 19 mars 2010: « Two lovers » de James Gray



PORTES
OUVERTES
des ARTISTES
de WOLUWE-ST-LAMBERT
OCTOBRE
2009



du 10 au 18 octobre 2009

<http://poartisteswsl.skynetblogs.be/>

Avec vous,
Woluwe-Saint-Lambert
s'engage sur la voie du
développement durable



AU VU DES ATOUTS ET FAIBLESSES DE NOTRE COMMUNE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, D' ACTIONS SOCIALES ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, QUELLES ACTIONS METTRE EN ŒUVRE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, EN TENANT COMPTE DES PRIORITÉS DES CITOYENS?

Pour vous associer à ce travail de réflexion, vous êtes invités à la 1ère réunion de travail publique (en petits groupes de réflexion et d'échanges)

Le jeudi 22 octobre à 19 h 30

Salle polyvalente de Wolubilis

Place du Temps Libre, 6

Infos : service environnement et développement durable
Valérie Donnay – 02 774 36 90 – v.donnay@woluwe1200.be

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?

Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83

Email : woluinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° 979-5493341-42

**Abonnement
au Bulletin : 5 €/ an**



Wolu-Inter-Quartiers est une asbl reconnue par le Ministère de la Communauté française et soutenue par la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, ACTIRIS et la Région de Bruxelles-Capitale.

